

Master 2^{ème} année

SEMESTRE 3

UE1 : Transformations sociales du travail (6 ECTS)

UE2 : Mise en œuvre des actions préventives (8 ECTS)

UE3 : Actions en milieu de travail (8 ECTS)

UE4 : Prise en charge et gestion des risques en milieu hospitalier (2 ECTS)

UE5 : Evaluation des risques en sciences économiques (2 ECTS)

UE6 : Méthodologie : Enquêter sur le travail (2 ECTS)

UE7 : Anglais appliqué II (2 ECTS)

SEMESTRE 4

Stage et mémoire professionnel (30 ECTS)

OU

Mémoire de recherche (30 ECTS)

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Accès sur dossier pour les étudiant.e.s titulaires d'une licence ou d'un diplôme d'état** équivalent au grade licence, pour le M1.
- **Accès aux étudiant.e.s titulaires du M1 SST** (sous condition) et aux étudiant.e.s titulaires d'une formation équivalente et/ou relevant d'un même domaine, pour le M2.
- **Nombre de places limitées par année.**
- **Diplôme accessible en VAE** (cf. service de la formation continue de l'USPN).

informations inscriptions

Bureau M86 – 01 48 38 77 66 – master.sst@univ-paris13.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- **Vie étudiante, frais d'inscription, ...** : www.sorbonne-paris-nord.fr
Site du parcours : <http://formations.leps.univ-paris13.fr>

CONTACTS ET ACCÈS

Responsables de la formation :

Hélène BRETIN : Maîtresse de conférence en sociologie – bretin@univ-paris13.fr
Nathalie FERRE : Professeure des universités en droit privé – ferre@univ-paris13.fr

Secrétariat de la Licence Sciences de la vie :

Maryline TOMADA : Bureau M86 – Mezzanine – Bâtiment de l'Illustration
01 48 38 77 66 – master.sst@univ-paris13.fr

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant)
Campus de Villeteuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11
Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration, RDC, salle 18) : 01 48 38 88 38
www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP

(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)
www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne
Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villeteuse
01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

U.F.R. Santé Médecine Biologie Humaine - Léonard de Vinci

VENIR À SORBONNE PARIS NORD :

CAMPUS DE BOBIGNY / 1, rue de Chablis - 93017 Bobigny Cedex
Voitures, à partir de Paris : Porte de la Villette > Route du Bourget (N2) jusqu'au fort d'Aubervilliers Puis D27 (à droite) direction « Faculté de médecine ».
Coordonnées GPS - Latitude : 48.9148297 - Longitude : 2.417706299999634

Transport en commun :

Depuis Paris

- Métro Ligne 5 jusqu'au terminus Bobigny-Pablo Picasso puis Tramway 1 direction St-Denis jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.
- Métro Ligne 7 direction La Courneuve-8 mai 1945 jusqu'à l'arrêt Fort d'Aubervilliers puis Bus 134 ou Bus 234, arrêt Les Courtilières.
- Métro Ligne 7 jusqu'au terminus La Courneuve-8 mai 1945 puis Tramway 1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.

MASTER SANTÉ PUBLIQUE

Parcours Santé et Sécurité au Travail

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Étudier à USPN

OBJECTIFS

Formation pluridisciplinaire dont les objectifs sont de :

- diagnostiquer et évaluer les risques ;
- construire des plans de prévention et de formation ;
- former, informer et conseiller les principaux intéressés (employeurs, salariés, agents de l'Etat et des collectivités territoriales, responsables syndicaux, ...), sur les aspects préventifs et indemnitaires de la santé et de la sécurité au travail ;
- mettre en place et analyser des indicateurs de santé (données sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, absentéisme ...) dans les entreprises, quels que soient leurs statuts.

Le sous-parcours PISST (Parcours Infirmier en Santé Publique) vise à offrir aux infirmier.e.s en activité professionnelle de santé au travail ou sortant de l'IFSI, une formation qualifiante et répondant aux attentes des réformes des services de santé au travail (coordination des services, encadrement de l'équipe, responsabilités des entretiens infirmiers et pilotage des visites d'information et de prévention).

COMPÉTENCES VISÉES

Le titulaire du master est capable de :

- Connaître les méthodes et outils des métiers de la SST ;
- Connaître et appliquer les procédures d'évaluation et de gestion des risques ;
- Savoir mettre en place une veille réglementaire (santé, sécurité, environnement) et assurer son suivi ;
- Savoir se positionner comme préventeur.trice dans un environnement de travail (secteur public et privé) et en comprendre les enjeux ;
- Maîtriser les techniques de recherche documentaire et les principaux indicateurs de santé ;
- Savoir rédiger et présenter des documents SST accessibles aux différents partenaires et publics.

POURSUITE D'ÉTUDES / INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

Métiers visés :

- 🎓 Responsables de la santé et de la sécurité au travail dans le secteur privé,
- 🎓 Ingénieur.e.s de prévention (secteur privé et secteur public),
- 🎓 Conseiller.e.s de prévention (collectivités territoriales et administrations centrales)
- 🎓 Consultant.e.s SST,
- 🎓 Permanent.e.s syndical.e.s référent.e.s en SST,
- 🎓 Intervenant.e.s en prévention des risques professionnels (IPRP – services interentreprises de santé au travail)
- 🎓 Formateur.rice.s (agrée.e.s pour les CSE notamment)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation initiale, organisée en 4 semestres de 30 ECTS, répartis sur 2 ans.

Etudes de poste et conduite de projet, stage obligatoire en M2 d'une durée de 3 à 6 mois.



Master 1^{ère} année

SEMESTRE 1

UE1 : Enquêtes quantitatives appliquées à la santé au travail (4ECTS)

UE2 : Economie de la santé (2 ECTS)

UE3 : Droit de la santé (2 ECTS)

UE4 : Droit de l'environnement (2 ECTS)

UE5 : Politiques sociales du travail et de l'emploi (2 ECTS)

UE6 : Méthodologie universitaire (3 ECTS)

UE7 : Anglais (2 ECTS)

UE8 : Sociologie appliquée à la santé (2 ECTS)

UE9 : Les principales pathologies du travail I (2 ECTS)

UE10 : Environnement institutionnel de la santé au travail I (1 ECTS)

UE11 : Droit de la santé et de la sécurité (4 ECTS)

UE12 : Approches disciplinaires de la santé (2 ECTS)

UE12bis : Insertion professionnelle en SST (2 ECTS)

UE13 : Pratiques infirmières en SST I (2 ECTS)

SEMESTRE 2

UE14 : Les principales pathologies du travail II (2 ECTS)

UE15 : Communication en SST (2 ECTS)

UE16 : Environnement institutionnel de la santé au travail II (3 ECTS)

UE17 : Droit de la SST II (4 ECTS)

UE18 : Accidents du travail et maladies professionnelles (6 ECTS)

UE19 : Introduction à l'ergonomie (4 ECTS)

UE20 : Conduite de projet (5 ECTS)

UE21 : Responsabilité sociale des entreprises (2 ECTS)

UE21bis : Pratiques infirmières en SST II (2 ECTS)

UE22 : Anglais appliqué I (2 ECTS)